

PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENTRÉE EN INSTITUT DE FORMATION AUXILIAIR(E)S DE PUÉRICULTURE (IFAP)

AUCUN
NIVEAU
REQUIS

SANTÉ



Sud Formation
CCI PYRÉNÉES-ORIENTALES

Diplômes
du **CAP** au **BAC+5**

- Fortes perspectives de recrutement
- Départs en fin de carrière très importants

(source France stratégie Dares
"Les métiers en 2022 - Avril 2015")

71% taux d'admission

◀◀ PRÉ-REQUIS

- ➔ Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité
- ➔ Sont dispensés de l'épreuve écrite (culture générale + anatomie + nutrition + arithmétique) les candidats titulaires :
 - d'un titre ou diplôme homologué au niveau IV
 - d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué niveau V

🎯 COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir les connaissances de base indispensables afin de se présenter aux épreuves d'admission des instituts de formation d'auxiliaires de puériculture

II MÉTIER

- ➔ L'auxiliaire de puériculture exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier ou la puéricultrice, dispense des soins et réalise des activités d'éveil et d'éducation pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant
- ➔ En milieu hospitalier :
 - Maternité
 - Pédiatrie, néonatalogie, chirurgie infantile et tous services recevant les enfants jusqu'à 16 ou 18 ans
 - Pédopsychiatrie
- ➔ En milieu extra-hospitalier :
 - Structures d'accueil d'enfants de moins de 6 ans
 - Structures accueillant des enfants en situation de handicap (IME, IMP...)
 - Structures d'aide sociale à l'enfance (ASE)
 - Services de protection maternelle infantile (PMI)

PROGRAMME

PUBLIC 1

PUBLIC SANS DIPLÔME

- Durée : 240 h (12 h / semaine)
- ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ : Anatomie, nutrition, culture générale, arithmétique (92 h)
Tests psychotechniques de raisonnement logique, d'aptitude verbale, d'aptitude numérique, d'attention (60 h)
- ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION : Méthodologie, culture générale, questions d'actualité, connaissance des études et de la profession, rencontre avec des professionnels, construction du projet professionnel (88 h)

PUBLIC 2

PUBLIC TITULAIRE D'UN TITRE OU DIPLÔME HOMOLOGUÉ NIVEAU IV (BACCALAURÉAT), D'UN TITRE OU DIPLÔME DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL HOMOLOGUÉ NIVEAU V

- Durée : 148 h (8 h / semaine)
- Tests psychotechniques de raisonnement logique, d'aptitude verbale, d'aptitude numérique, d'attention (60 h)
- Méthodologie, culture générale, questions d'actualité, connaissance des études et de la profession, rencontre avec des professionnels, construction du projet professionnel (88 h)

€ STATUT / COÛT DE LA FORMATION

STATUT > Formation à titre individuel

COÛT DE LA FORMATION

- Public 1 : Durée 240 h : 1 500 €
- Public 2 : Durée 148 h : 1 120 €
- Public salarié et demandeurs d'emploi : nous consulter pour conditions et prise en charge au titre de la formation professionnelle
- Frais de dossier : 40 €



DURÉE DE LA FORMATION

DURÉE > Formation à temps partiel

- Stage en milieu professionnel : 1 semaine
- De septembre 2019 à février 2020



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

→ Les intervenants sont en majorité des professionnels de la santé, salariés d'établissements de santé : infirmiers, cadres de santé, psychologues, puéricultrices



OÙ FAIRE CETTE FORMATION ?

Cette formation vous est proposée au sein de notre établissement de :

- **PERPIGNAN** > T. 04 68 56 65 68
s.carmona@sudformation.cci.fr
c.varo@sudformation.cci.fr